



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU TARN

Association loi 1901
Siège social : 32, rue des Carmélites
81000 ALBI

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU TARN

Association loi 1901

Siège social : 32, rue des Carmélites
81000 ALBI

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 26 avril 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2020			31.12.2019	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>					<i>FONDS PROPRES</i>		
Immobilisations incorporelles	7 829	7 829			Fonds propres (avant affectation)	102 984	93 221
Terrains	15 245		15 245	15 245	Résultat de l'exercice	6 831	9 763
Constructions	311 738	171 277	140 461	8 809			
Matériels d'activités	18 519	18 519			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	85 022	69 356	15 666	19 469	Total	109 815	102 984
Immobilisations en cours					<i>FONDS DEDIES & PROVISIONS</i>		
Prêts Francas					Fonds dédiés	8 967	4 292
Autres prêts et titres immobilisés	638		638	638	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	45 712	32 344
Total	438 990	266 981	172 010	44 161	Total	54 679	36 637
<i>ACTIF CIRCULANT</i>					<i>DETTES</i>		
Stocks	493		493	493	Emprunts Francas		
					Autres emprunts et dettes assimilées	121 603	834
Usagers - clients	5 168		5 168	10 438	Fournisseurs	4 101	1 098
Comptes courants Francas	34 392	9 000	25 392	31 784	Dettes fiscales et sociales	29 308	29 197
Autres créances	7 546		7 546	6 207	Comptes courants Francas	1 900	6 000
Trésorerie	105 652		105 652	81 836	Autres dettes		1 248
Charges constatées d'avance	5 145		5 145	3 078	Produits constatés d'avance		
Total	158 396	9 000	149 396	133 835	Total	156 912	38 376
Total	597 387	275 981	321 406	177 996	Total	321 406	177 996

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	18 352	17 447
Ventes de marchandises	16	
Prestations de service	112 450	139 156
Subventions d'exploitation	174 464	176 887
Dons et Mécénat		
Contributions financières	4 253	
Autres produits	6	3 997
Reprises sur dépréciations et provisions	3 000	3 104
Utilisations des fonds dédiés	4 292	3 468
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	316 833	344 060
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	120	
Variation de stock		13
Autres achats et charges externes	91 466	120 717
Aides financières	9 000	12 000
Impôts et taxes	4 614	3 588
Salaires	126 520	138 200
Charges sociales	38 524	41 665
Autres charges	5 616	5 669
Dotations aux amortissements	8 751	4 351
Dotations aux dépréciations et provisions	16 368	5 768
Reports en fonds dédiés	8 967	4 292
Total	309 947	336 261
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	6 887	7 798
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	296	
Autres produits financiers		327
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	296	327
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	592	
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	592	
RESULTAT FINANCIER (II)	-295	327
RESULTAT COURANT (I + II)	6 591	8 125
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	2 119	3 360
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	2 119	3 360
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	1 880	1 722
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	1 880	1 722
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	240	1 638
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	6 831	9 763
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	3 000	3 000
Bénévolat	12 600	12 600
Total	15 600	15 600
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	3 000	3 000
Personnel bénévole	12 600	12 600
Total	15 600	15 600

ANNEXE

FRANCAS DU TARN 2020

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui dégage un bénéfice de **6830.97 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : Regrouper des personnes qui se proposent de promouvoir des loisirs éducatifs et permettre ainsi la création de centre de loisirs éducatifs pour l'enfance et la jeunesse.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire intervenue au cours de l'exercice a eu les impacts suivants sur notre activité :

Le 17 mars 2020 nous étions confinés. Les animateurs ont stoppé toutes les animations.

Le CSTAA a continué en télétravail car la mise en place de l'activité partielle a produit une forte surcharge de travail (surtout pour le volet social)

Toute l'équipe a repris en présentiel à la date officielle de fin du confinement.

L'année a été marquée par la concrétisation de l'achat d'un local à Castres.

La salle de réunion a été relookée par le biais d'un chantier jeunes avec l'association ANIMADO ; une climatisation a été installée dans cette même salle.

Différents secteurs ont rencontré une baisse d'activité voire une annulation. En effet, les secteurs Radio et sports d'inertie ont subi un impact direct lié à la crise sanitaire car le face à face avec les publics jeunes a été fortement réduit voire inexistant.

Une annulation des séjours : C'est mon Patrimoine et des journées d'animation départementale comme la journée du VIVRE ENSEMBLE.

Le secteur vacances a engendré des journées d'ouverture et une fréquentation moindre malgré le dispositif Colos Aprenantes.

Pendant cette année, le bureau de l'AD s'est réorganisé de manière différente en assurant plus une veille via des Visio.

Projets : autour de la parentalité et de la jeunesse

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	7 829,22			7 829,22
Terrains	15 244,90			15 244,90
Bâtiment (rue des Carmélites)	109 343,98			109 343,98
Local Castres		136 600,00		136 600,00
Aménagements constructions	65 794,08			65 794,08
Matériel d'activités	14 795,40			14 795,40
Matériel d'hébergement	3 723,10			3 723,10
Agts Aménag, Installations	2 712,00			2 712,00
Matériel de transport	41 795,26			41 795,26
Matériel informatique	40 515,02			40 515,02
Total	301 752,96	136 600,00		438 352,96

b) Acquisitions et désinvestissements

Acquisition d'un local à Castres pour les activités de l'association (136 000 €).

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	7 829,22			7 829,22
Amortissement Bâtiments		109 343,98			109 343,98
Amortiss, Local Castres			2 748,32		2 748,32
Amort, Aménag, Construction	5%	56 984,88	2 199,79		59 184,67
Amort, Mater, Educatif	33% à 20%	14 795,40			14 795,40
Amort, mater, Hébergement		3 723,10			3 723,10
Amort, Agts Amgts, instal,	10%	216,96			216,96
Amort Mater, Transport	25%	24 820,85	3 803,35		28 624,20
Amort, mat Bureau Informatique		40 515,02			40 515,02
Mobilier de bureau	20%				
Total		258 229,41	8 751,46		266 980,87

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Autres prêts			
Part Assoc. COOPERATION	638		638
Dépôts et cautionnements			

3. Stocks

Fichiers Jeux : 492,52 €

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	5 168.10		5 168.10
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	5 168.10		5 168.10

5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
4518100	ARCADIE	100.00
4518111	LA POUZAQUE	240.00
4518157	CLAE VIELMUR (ALPA)	27 803.41
4518207	Assoc Yaka Jouer	240
4518213	Les Enfantastiques de Saliès	580.14
4518216	A.J.C. ass Jeunesse du Carmausin	4 615.05
4501700	FRANCAS D'OCCITANIE	76.74
4503110	ECOLE DES PARENTS	736.90
Total		34 392.24

6. Autres créances

Produits à recevoir	1 238.49 €
Avoir en attente	68.01 €
Avances et acomptes sur salaires	139.76 €
REGION Cirasti	5 900.00 €
Asp aides S Civiques	200.00 €
	7 546.26 €

7. Trésorerie

BPO Ccourant	49 038.72 €
Livret A	56 586.77 €
Caisse	26.22 €
	105 651.71 €

8. Charges constatées d'avance

INFORSUD 2021	4 278.00 €
Grenke location photocopieur	372.37 €
Machine à affranchir 2021	495.00 €
	5 145.37 €

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Conseil Départemental du Tarn (2008 / Radio)	14 500,00	33,33%	0.00	0,00	0,00
Total	14 500,00		0,00	0,00	

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
RBT subv Cdva (patrimoine)		2 500,00		2 500,00
Fonds dédiés Accem	4 292,43	6 467,21	4 292,43	6 467,21
Total	4 292,43	8 967,21	4 292,43	8 967,21

4. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Fonds de coopération	3 000,00		3 000,00	
Travaux mise aux normes renovation		7 500,00		7 500,00
Engagement de retraite du personnel (1)	29 344,08	8 867,98		38 212,06
Provisions pour charges	32 344,08	16 367,98		45 712,06
Stocks				
Usagers				
Comptes courants Francas				
Dépréciations				
Total	32 344,08	16 367,98		45 712,06

Dotations / reprises d'exploitation 16 367,98 3 000,00

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 16 367,98 3 000,00

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 3 000,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 40%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires	125 000.00	3 826.92	121 173.08			
Autres emprunts						
Découverts bancaires			429,70			
Total	125 000.00	3 826.92	121 602.78			

6. Fournisseurs

Fournisseurs 3 601.22 €
Fournisseurs, factures non parvenues 500.00 €
4 101.22 €

7. Dettes fiscales et sociales

Chèques déjeuner 21.60 €
Dettes congés payés 14 420.28 €
Urssaf du Tarn 3 935.00 €
Chorum Prévoyance 615.95 €
Malakoff Retraite 1 155.70 €
Mutuelle 473.88 €
Ch/congés payés 5 768.11 €
Prélèvement à la source 0.15 €
Uniformalion 2 917.00 €
29 307.67 €

8. Comptes courants Francas

Fédération Francas **1 900.00 €**

9. Autres dettes

Néant

10. Produits constatés d'avance

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre d'Heures Enfant	31 12 2020	31 12 2019
Centres de loisirs gérés par l'AD	0	
Centres de vacances gérés par l'AD	532	767+40 FIDEC
Sous Total	532	807
Réalisé par les organisations affiliées	320 681	316 034**
**Total	320 681	316 034

Type de Prestations	31 12 2020	31 12 2019
Recettes colonie Eté	28 290.00	38 764.00
CSTAA	70 115.00	58 237.00
Animations Séjours Divers	5 249.00	21 305.00
Remboursements (personnel, frais, formations, etc....)	361.00	8 142.00
Divers (vte docs, loyers, autres rbt)	8 435.00	12 708.00
Total prestations	112 450.00	139 156.00

2. Subventions d'exploitation

	31 12 2020	31 12 2020
Subventions DDCSPP	14400.00	16700.00
Subventions FONJEP	14214.00	14214.00
Subv DRJS (C'est mon patrimoine)	1000.00	1000.00
Subv. DRAC et ADDA (C'est mon)	1500.00	2500.00
Subv Conseil Départemental	135000.00	135000.00
Aides à l'emploi (ASP)	2450.00	1673.33
Subv. Région CIRSTI	5900.00	5800.00
Total	174 464.00	176 887.33

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Fonds de coopération interne (sur ass affiliées) nouveau compte comptable)	4 253.35	3 997.14
Total	4 253.35	3 997.14

4. Aides financières

FADLEAP 9 000.00

5. Produits exceptionnels (sur exercices antérieurs)

Aide CD 2019 sur séjours été 1 464.00
Rbt avance frais achat non réalisé 2019 400.60
Régul Od charge à payer 2019 163.80
Rbt BPO 90.00
2 119.40 €

6. Charges exceptionnelles (sur exercices antérieurs)

Rbt Julien site OVH 51.44
Héber. Renc. Citoyennes 2019 1 200.00
Erreur facture Fidal form. PA 336.00
Pertes familles colos 2019 292.40
1 879.84 €

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	31122020		31122019	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	1	1	1	1
Employés	5	3.92	4	3.54
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	0	0	0	0
Total	6	5	5	5

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	31122020		31122019	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	9	121	8	96

Le nombre de journées correspond à l'amplitude calendaire du contrat de travail.

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Loyers restant dus : N/D

Loyers trimestriels : 249,88 €/trimestre (Photocopieur)

4. Engagements hors bilan

L'association est membre du Groupement d'employeur Francas d'Occitanie dont les statuts prévoient la solidarité des membres en cas de défaillance dudit groupement.

Poste de direction de l'AD 81 / personnel extérieur à l'association. L'AD participe au financement du poste dans le cadre d'une coopération avec l'UR Occitanie.

Garantie hypothécaire accordée à la BPO de 150 000 € dans le cadre du prêt contracté en 2020 pour l'acquisition d'un local à Castres (cf. ci-dessus I.).

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

Mise à disposition gratuite de biens : 3 000 € (prêt de salle, terrain de sport, matériel pour les journées d'animations départementales et colo)

b) Bénévolat / Personnel bénévole

-1/2 mi temps pour le bénévolat valorisé au taux de 14 € (sal horaire brut +charges)*12 mois =1 050 €*12 =12 600 €